

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > AXES DE RECHERCHES

Contrats d'affaires

*RESPONSABLE : SANDRINE TISSEYRE*

L'axe "Contrats d'affaires" a été créé en 2018 au sein du Centre de Droit des Affaires, et compte une dizaine d'enseignants-chercheurs.

L'équipe de l'axe se propose d'étudier les règles propres aux contrats d'affaires, ainsi les problématiques de technique contractuelle qui se cristallisent dans certains secteurs, et qui représentent des enjeux cruciaux pour les acteurs économiques.

Le droit des contrats concerne de nombreuses branches du droit, dont le droit des affaires. Il va sans dire que le monde des affaires ne peut faire l'économie de ce biais juridique de réalisation des échanges et partenariats commerciaux. Le droit s'est, en outre, adapté aux besoins ou aux problématiques spécifiques du monde de l'entreprise, que cela soit lorsque le contrat est conclu entre commerçants, avec un consommateur ou non-professionnel, une banque, etc., soit en raison du domaine dans lequel il intervient : production, distribution, publicité...

Cependant, plus qu'un simple utilisateur du droit des contrats, le monde de l'entreprise a développé des solutions ingénieuses eu égard aux différents mécanismes de droit civil et de droit commercial, existants ou que la liberté contractuelle lui permettait de créer, donnant dès lors au droit des contrats « un souffle vivant ».

*MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES À VENIR :*